



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sapeurs-pompiers volontaires

Question écrite n° 132562

Texte de la question

Mme Catherine Vautrin alerte M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les pratiques abusives d'appel des pompiers volontaires notamment dans les communes rurales. En effet à maintes reprises, les pompiers volontaires peuvent être appelés sur des missions qui ne relèvent pas de leur fonction. Cette tendance se caractérise de façon plus marquée sur les territoires ruraux. Or ces abus peuvent altérer la mission des pompiers volontaires qui sont des généralistes du risque, étant donné la grande étendue de leur mission. Et il arrive souvent que l'on confonde, malheureusement, leur rôle avec celui d'un serrurier, d'un plombier, ou même d'un taxi. Ces interventions nécessitent l'utilisation de moyens et de temps qui pèsent sur leur organisation, mais aussi une mobilisation des pompiers qui ne peuvent, alors, pas intervenir sur une autre urgence au même moment. Elle s'interroge sur la possibilité de mettre en place un système de contrôle de ces appels abusifs et de sanction, comme cela a été fait pour les secours en montagne. L'engagement de nos pompiers volontaires est fondamental, notamment dans les territoires ruraux. Il est primordial de préserver leur bon fonctionnement.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Vautrin](#)

Circonscription : Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132562

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3458

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)